Chambre des Représentants.

Séance du 3 Décembre 1880

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES POUR L'EXERCICE 4884 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. D'ANDRIMONT.

MESSIEURS,

Le budget des Finances qui est soumis à l'approbation de la Chambr	
à	
L'augmentation pour 1881 est donc de fr.	52,000
Elle constitue la balance des augmentations et des réductions de proposés pour quelques articles de ce budget.	crédits
Les augmentations portent :	
1º Sur les traitements des fonctionnaires et employés (chapitre Ier,	
art. 2)	16,000
2º Sur le matériel (chapitre Ier, art. 5).	2,300
3º Sur le service de la conservation du cadastre (chapitre III,	
art. 13)	13,450
4º Sur le service des contributions directes, des accises et de la	
comptabilité (chapitre III, art. 14)	26,600
A reporter	58,350

⁽¹⁾ Budget, no 91, XI (session de 1879-1880).

⁽²⁾ La section centrale, présidée par M. Le Hardy de Beaulieu, était composée de MM. Feron, Pety de Thozée, Alexandre Jamar, Bockstael, d'Andrimont et Scallquin.

	Report					
5º Sur les indemnités, primes et dépenses dive	rses	(cha	pitre	e III,		
art. 21)		•			18,800	
6° Sur les forêts. — Traitements (chapitre IV, a	ırt. 2	6).			3,000	
7º Sur les remises des receveurs (chapitre IV, a	rt. 2'	7).		, .	23,000	
8° Sur les remises des gressiers (chapitre IV, art	. 28)				10,000	
·	Cotal			. fr.	113,150	
Les réductions portent :						
1º Sur le service des douanes et de la recher	che	mari	tim	e (cha	pitre III,	
art. 16)				. fr.	56,250	
2º Sur le service des essais des ouvrages d'or et d'a	argen	t (ch	apit	re III,		
art. 17)	•				2,600	
3° Sur le matériel (chapitre III, art. 23)	•				1,400	
4º Sur le matériel (chapitre IV, art. 29)	•				1,200	
	Tota	1.		. fr.	61,150	
Les augmentations s'élevant à				. fr.	113,150	
Le total des réductions étant de					61,150	
les augmentations pour le budget de 1881 s'élèvent	à.			. fr.	52,000	

Ces augmentations et ces réductions de crédits sont amplement justifiées dans la note préliminaire qui précède les détails du budget.

EXAMEN EN SECTIONS.

Les sections ont donné leur approbation au budget tel qu'il leur a été soumis. La 2º section demande que le Gouvernement favorise, le plus possible, l'entrée dans l'administration des eaux et forêts, aux ingénieurs sortant de l'institut agricole de Gembloux. Elle appelle l'attention de M. le Ministre des Finances sur la nécessité de réorganiser l'administration des eaux et forêts.

EXAMEN EN SECTION CENTRALE.

Chapitre Ier, art. 1er. — La section centrale émet le vœu qu'il y a lieu d'augmenter le traitement du Ministre, par application d'un principe qui s'étendrait à tous les membres du Cabinet. Elle estime que ce traitement, qui n'a jamais subi d'augmentation, n'est plus en rapport avec celui attribué à nos hauts fonctionnaires, dont les pouvoirs législatifs ont, à diverses reprises, amélioré la position.

Chapitre IV, art. 25. — La section centrale voudrait que M. le Ministre des Finances prît des mesures dans le but de protéger plus efficacement la conservation des poissons qui peuplent les canaux appartenant au domaine. Les fermiers de pêche exploitent, semble-t-il, leur concession d'une manière abusive.

Chapitre IV, art. 26. — La section centrale exprime le désir que la ques-

(3) [N° 13.]

tion forestière soit l'objet d'une étude sérieuse de la part de M. le Ministre des Finances.

Il lui paraît que les fonctionnaires de l'administration centrale des eaux et forêts devraient, à l'avenir, être choisis exclusivement dans le personnel technique.

L'ensemble du budget des Finances est adopté à l'unanimité des membres de la section centrale.

Le Secrétaire,

Le Président,

Léon D'ANDRIMONT,

AD. LE HARDY DE BEAULIEU.